

RCS : PARIS  
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 07259  
Numéro SIREN : 521 392 449  
Nom ou dénomination : CENAL

Ce dépôt a été enregistré le 15/10/2020 sous le numéro de dépôt 84232

# DEPOT DES COMPTES ANNUELS

DATE DEPOT : 15-10-2020

N° DE DEPOT : 084232

N° GESTION : 2010B07259

N° SIREN : 521392449

DENOMINATION : CENAL

ADRESSE : 6 rue Paul Baudry 75008 Paris

MILLESIME : 2019



Désignation de l'entreprise		CENAL	Néant <input type="checkbox"/>	*	
			Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : ..... 300 000 .....) )		DA	300 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB	721 000	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK )		DC		
	Réserve légale (3)		DD	30 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI )		DF		
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ )		DG		
	Report à nouveau		DH	1 401 230	
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>		DI	(69 872)	
	Subventions d'investissement		DJ		
Provisions réglementées *		DK			
	<b>TOTAL (I)</b>	DL	2 382 358		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM		
	Avances conditionnées		DN		
	<b>TOTAL (II)</b>	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP		
	Provisions pour charges		DQ		
	<b>TOTAL (III)</b>	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	1 031	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI )		DV	4 647 080	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	576 205	
	Dettes fiscales et sociales		DY	219 006	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
	Autres dettes		EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB		
	<b>TOTAL (IV)</b>	EC	5 443 322		
	Ecarts de conversion passif *		ED		
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	7 825 680		
RENOVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital		1B		
	(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C	
		Écart de réévaluation libre		1D	
		Réserve de réévaluation (1976)		1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		1F		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	5 443 322		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	1 031		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3

## COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

		Exercice N			Néant <input type="checkbox"/> *	
		France	Exportations et livraisons Intracommunautaires	Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC		
	biens *	FD	FE	FF		
	Production vendue	FG	FH	FI	10 000	
	services*					
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	FK	FL	10 000	
	Production stockée*			FM		
	Production immobilisée*			FN		
	Subventions d'exploitation			FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)			FP	10 734	
	Autres produits (I) (11)			FQ	2	
<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>				FR	20 736	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS		
	Variation de stock (marchandises)*			FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	252 411	
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX	2 130	
	Salaires et traitements*			FY		
	Charges sociales (10)			FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*		GA	
			- dotations aux provisions		GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*		GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions		GD		
	Autres charges (12)			GE	31	
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>				GF	254 572	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>				GG	(233 836)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*		(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*		(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	83 486	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM		
	Différences positives de change			GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO		
<b>Total des produits financiers (V)</b>				GP	83 486	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	33 130	
	Différences négatives de change			GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT		
<b>Total des charges financières (VI)</b>				GU	33 130	
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>				GV	50 355	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>				GW	(183 481)	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) \* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

4

## COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

N° 2053-SD 2020

Désignation de l'entreprise CENAL		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC	
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>		HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG	
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>		HH	
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>			HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(IX)	HJ	
Impôts sur les bénéfices *		(X)	HK	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>			HL	
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>			HM	
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>			HN	
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO
	(2)	Dont produits de locations immobilières		HY
		Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG
	(3)	Dont - Crédit - bail mobilier *		HP
		Dont - Crédit - bail immobilier		HQ
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles ( art. 39 quinquies D)		RD
	(9)	Dont transferts de charges		A1
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles			
	facultatives A6	obligatoires A9		
	dont cotisations facultatives Madelin A7			
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N		
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

(Ne pas reporter le montant des centimes)\*

Désignation de l'entreprise : CENAL										Néant <input type="checkbox"/> *						
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations								
						1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9						
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD		KE		KF						
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI						
	Constructions	Sur sol propre	[ Dont Composants L9 ]			KJ		KK		KL						
		Sur sol d'autrui	[ Dont Composants M1 ]			KM		KN		KO						
	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions		[ Dont Composants M2 ]			KP		KQ		KR						
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		[ Dont Composants M3 ]			KS		KT		KU						
	Autres immobilisations corporelles		Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV		KW		KX						
			Matériel de transport *			KY		KZ		LA						
			Matériel de bureau et mobilier informatique			LB		LC		LD						
			Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG						
			Immobilisations corporelles en cours			LH		LI		LJ						
			Avances et acomptes			LK		LL		LM						
			TOTAL III			LN		LO		LP						
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T						
	Autres participations					8U	1 247 129	8V		8W						
	Autres titres immobilisés					1P		1R		1S						
	Prêts et autres immobilisations financières					1T	1 580	1U		1V						
	TOTAL IV					LQ	1 248 709	LR		LS						
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG	1 248 709	ØH		ØJ							
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice				
						1		2		3		4				
						par virement de poste à poste		par cessations à des titres ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence								
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	IO		LV		LW		IX				
CORPORELLES	Terrains					IP		LX		LY		LZ				
	Constructions	Sur sol propre				IQ		MA		MB		MC				
		Sur sol d'autrui				IR		MD		ME		MF				
		Inst. gales, agencés et am. des constructions				IS		MG		MH		MI				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					IT		MJ		MK		ML				
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers					IU		MM		MN		MO			
		Matériel de transport					IV		MP		MQ		MR			
		Matériel de bureau et informatique, mobilier					IW		MS		MT		MU			
	Emballages récupérables et divers*					IX		MV		MW		MX				
	Immobilisations corporelles en cours					MY		MZ		NA		NB				
	Avances et acomptes					NC		ND		NE		NF				
	TOTAL III					IY		NG		NH		NI				
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		ØU		M7		ØW				
	Autres participations					IO		ØX		ØY	1 247 129	ØZ				
	Autres titres immobilisés					I1		2B		2C		2D				
	Prêts et autres immobilisations financières					I2		2E		2F	1 580	2G				
	TOTAL IV					I3		NJ		NK	1 248 709	2H				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					I4		ØK		ØL	1 248 709	ØM					

\*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

5 bis

**TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

N° 2054 bis-SD 2020

Exercice N clos le 3 | 1 | 1 | 2 | 2 | 0 | 1 | 9

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **Immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise: CENAL

Néant  \*

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice (col.1 - col.2) - col.5 (5)
	Augmentation du montant brut des Immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
<b>10 TOTAUX</b>						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
  - a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
  - b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

**CADRE B**

**DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE .....	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE .....	-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE .....	=


Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

Désignation de l'entreprise		CENAL		Néant <input checked="" type="checkbox"/> *					
<b>CADRE A</b>									
<b>SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *</b>									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		TOTAL I		CY	EL	EM	EN		
Autres immobilisations incorporelles		TOTAL II		PE	PF	PG	PH		
Terrains				PI	PJ	PK	PL		
Constructions	Sur sol propre			PM	PN	PO	PQ		
	Sur sol d'autrui			PR	PS	PT	PU		
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions			PV	PW	PX	PY		
Installations techniques, matériel et outillage industriels				PZ	QA	QB	QC		
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers			QD	QE	QF	QG		
	Matériel de transport			QH	QI	QJ	QK		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier			QL	QM	QN	QO		
	Emballages récupérables et divers			QP	QR	QS	QT		
TOTAL III				QU	QV	QW	QX		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)				ØN	ØP	ØQ	ØR		
<b>CADRE B</b>									
<b>VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES</b>									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6		
Autres immob. incorporelles	TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1	
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6	
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4	
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2	
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc an, divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7	
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3	
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1	
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8		
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO		
TOTAL IV									
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV		
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW		Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY		Total général non ventilé (NW - NY)	NZ		
<b>CADRE C</b>									
<b>MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *</b>		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9	Z8		
Primes de remboursement des obligations						SP	SR		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice N° 2032

7

## PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation de l'entreprise		CENAL		Néant <input type="checkbox"/> *			
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI		
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR		
	<b>TOTAL I</b>	3Z	TS	TT	TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S		
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations*	5F	5H	5J	5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y		
	<b>TOTAL II</b>	5Z	TV	TW	TX		
Provisions pour dépréciation	- incorporelles	6A	6B	6C	6D		
	- corporelles	6E	6F	6G	6H		
	sur - titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5		
	- titres de participation	9U	9V	9W	9X		
	- autres immobilisations financières (1)*	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9		
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S		
	Sur comptes clients	6T	20 000	6U	6V	20 000	
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A		
	<b>TOTAL III</b>	7B	20 000	TY	TZ	UA	20 000
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>	7C	20 000	UB	UC	UD	20 000
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE	UF			
	- financières		UG	UH			
	- exceptionnelles		UJ	UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10		
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.							
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.							

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : CENAL		Néant <input type="checkbox"/>									
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'un an			
				1		2		3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT	1 580	UV	1 580	UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX	1 267 673		1 267 673					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO )		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	41 813		41 813				
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	193 192		193 192				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)		VC	5 093 340		5 093 340					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	953		953					
	Charges constatées d'avance		VS								
	<b>TOTAUX</b>		VT	6 598 551	VU	6 598 551	VV				
RENVOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'1 an et 5 ans au plus		A plus de 5 ans	
				1		2		3		4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d'1 an à l'origine		VH	1 031		1 031					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	1 580		1 580						
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	576 205		576 205						
Personnel et comptes rattachés		8C									
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D									
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	219 006		219 006					
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ								
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	4 645 500		4 645 500						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie*		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
<b>TOTAUX</b>		VY	5 443 322	VZ	5 443 322						
RENVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Désignation de l'entreprise										CENAL		Néant <input type="checkbox"/> *					
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	557 410	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB	2 000									
	Resultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	845 820		- Autres réserves	ZD											
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Dividendes	ZE											
	<b>TOTAL I</b>	ØF	1 403 230		Autres répartitions	ZF											
				Report à nouveau	ZG	1 401 230											
				(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)	ZH	1 403 230											
<b>RENSEIGNEMENTS DIVERS</b>										Exercice N :							
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier	( précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail			J7			YQ									
	— Engagements de crédit-bail immobilier										YR						
	— Effets portés à l'escompte et non échus										YS						
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	— Sous-traitance										YT						
	— Locations, charges locatives et de copropriété	( dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois			J8			XQ	10 049								
	— Personnel extérieur à l'entreprise										YU						
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)										SS	205 412					
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages										YV						
	— Autres comptes	( dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			ES			ST	36 950								
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										ZJ	252 411					
IMPÔTS ET TAXES	— Taxe professionnelle*, CFE, CVAE										YW	891					
	— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers	ZS					9Z	1 239									
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052										YX	2 130					
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée										YY	3 036					
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations										YZ	107 124					
DIVERS	— Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de l'année N)*										ØB						
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition*										ØS						
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *										ZK	1,32 %					
	— Numéro de centre de gestion agréé*	XP			--- Filiales et participations: (Liste au 2059-CI prévu par art.38 II de l'ann. III au CGI)			Si oui cocher 1 sinon 0		ZR	1						
	— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CG pour l'entreprise donatrice										RG						
	— Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI										RH						
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA	(234 457)	Plus-values à 15%	JK			Plus-values à 0%	JL								
				Plus-values à 19%	JM			Imputations	JC								
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15%	JN			Plus-values à 0%	JO								
				Plus-values à 19%	JP			Imputations	JF								
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale										JH	1		N° SIRET de la société mère du groupe		JJ	5213924490018	

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

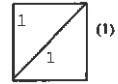
\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe)

17

## COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

N° 2059-F-SD 2020

N° de dépôt

( liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
détenant directement au moins 10% du capital de la société )Néant \*

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 0 1 9

N° SIRET 5 2 1 3 9 2 4 4 9 0 0 0 1 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE CENAL

ADRESSE (voie) 6 RUE PAUL BAUDRY

CODE POSTAL 75008

VILLE PARIS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	2	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	2
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	3	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	29998

## I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions Adresse : N°  Voie Code Postal  Commune  Pays Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions Adresse : N°  Voie Code Postal  Commune  Pays Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions Adresse : N°  Voie Code Postal  Commune  Pays Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions Adresse : N°  Voie Code Postal  Commune  Pays 

## II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M  Nom patronymique PRIEUX  Prénom(s) VINCENT Nom marital  % de détention 45  Nb de parts ou actions 13500 Naissance : Date 20121979  N° Département 75  Commune PARIS  Pays FR Adresse : N° 94  Voie RUE DE BELLEVUE Code Postal 92100  Commune BOULOGNE-BILLANCOURT  Pays FR Titre (2) MME  Nom patronymique PRIEUX  Prénom(s) ALEXANDRA Nom marital LEJEUNE  % de détention 45  Nb de parts ou actions 13500 Naissance : Date 17041982  N° Département 75  Commune PARIS  Pays FR Adresse : N° 2  B  Voie RUE BAUDIN Code Postal 92300  Commune LEVALLOIS-PERRET  Pays FR 

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

18

## FILIALES ET PARTICIPATIONS

N° 2059-G-SD 2020

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10% du capital)

 (1)Néant \*

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 0 1 9

N° SIRET 5 2 1 3 9 2 4 4 9 0 0 0 1 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE CENAL

ADRESSE (voie) 6 RUE PAUL BAUDRY

CODE POSTAL 75008 VILLE PARIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5 17

Forme juridique	SRL	Dénomination	CENAL AIX	N° SIREN (si société établie en France)	7 8 9 6 4 8 6 0 7	% de détention	100
Adresse :	N° 6	Voie	RUE PAUL BAUDRY	Code Postal	75008	Commune	PARIS
				Pays	FR		
Forme juridique	SRL	Dénomination	CENAL FAHRENHEIT	N° SIREN (si société établie en France)	5 3 7 8 0 5 6 5 7	% de détention	100
Adresse :	N° 6	Voie	RUE PAUL BAUDRY	Code Postal	75008	Commune	PARIS
				Pays	FR		
Forme juridique	SRL	Dénomination	CENAL MERIGNAC 1	N° SIREN (si société établie en France)	5 2 8 9 3 7 5 3 5	% de détention	100
Adresse :	N° 6	Voie	RUE PAUL BAUDRY	Code Postal	75008	Commune	PARIS
				Pays	FR		
Forme juridique	SRL	Dénomination	CENAL MERIGNAC 2	N° SIREN (si société établie en France)	5 3 2 8 8 3 6 0 0	% de détention	100
Adresse :	N° 6	Voie	RUE PAUL BAUDRY	Code Postal	75008	Commune	PARIS
				Pays	FR		
Forme juridique	SRL	Dénomination	CENAL NARCASTET	N° SIREN (si société établie en France)	5 2 8 2 8 3 4 9 2	% de détention	100
Adresse :	N° 6	Voie	RUE PAUL BAUDRY	Code Postal	75008	Commune	PARIS
				Pays	FR		
Forme juridique	SRL	Dénomination	CENAL PEYNIER	N° SIREN (si société établie en France)	5 2 8 5 3 1 5 0 2	% de détention	100
Adresse :	N° 6	Voie	RUE PAUL BAUDRY	Code Postal	75008	Commune	PARIS
				Pays	FR		
Forme juridique	SCI	Dénomination	CENAL ROUSSET	N° SIREN (si société établie en France)	7 8 9 6 5 8 3 7 4	% de détention	99,99
Adresse :	N° 6	Voie	RUE PAUL BAUDRY	Code Postal	75008	Commune	PARIS
				Pays	FR		
Forme juridique	SRL	Dénomination	CENAL SIX FOURS	N° SIREN (si société établie en France)	5 2 3 9 3 4 9 1 7	% de détention	100
Adresse :	N° 6	Voie	RUE PAUL BAUDRY	Code Postal	75008	Commune	PARIS
				Pays	FR		

© Sage

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

\*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

## FILIALES ET PARTICIPATIONS

Désignation de l'entreprise CENAL

Forme juridique	SRL	Dénomination	CENAL TARBES
N° SIREN (si société établie en France)	528881642	% de détention	100
Adresse :	N° 6	Voie	RUE PAUL BAUDRY
	Code Postal 75008	Commune	PARIS
		Pays	FR
Forme juridique	SRL	Dénomination	SCI-ADKT
N° SIREN (si société établie en France)	798455853	% de détention	100
Adresse :	N° 6	Voie	RUE PAUL BAUDRY
	Code Postal 75008	Commune	PARIS
		Pays	FR
Forme juridique	SCI	Dénomination	CENAL BOURG-EN-BRESSE
N° SIREN (si société établie en France)	795082957	% de détention	99,83
Adresse :	N° 6	Voie	RUE PAUL BAUDRY
	Code Postal 75008	Commune	PARIS
		Pays	FR
Forme juridique	SAS	Dénomination	CLEMIMUM
N° SIREN (si société établie en France)	802705152	% de détention	40
Adresse :	N° 6	Voie	RUE PAUL BAUDRY
	Code Postal 75008	Commune	PARIS
		Pays	FR
Forme juridique	SRL	Dénomination	CENAL SIX FOURS 2
N° SIREN (si société établie en France)	812266849	% de détention	100
Adresse :	N° 6	Voie	RUE PAUL BAUDRY
	Code Postal 75008	Commune	PARIS
		Pays	FR
Forme juridique	SCI	Dénomination	SCI DES PRES
N° SIREN (si société établie en France)	484629134	% de détention	62
Adresse :	N°	Voie	CHEMIN DES PRES
	Code Postal 77810	Commune	THOMERY
		Pays	FR
Forme juridique	ZZZ	Dénomination	MIDPARC S.A.
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	34
Adresse :	N°	Voie	ZONE FRANCHE DE NOUACEUR
	Code Postal	Commune	CASABLANCA
		Pays	MA
Forme juridique	SCI	Dénomination	1PBEL
N° SIREN (si société établie en France)	814867859	% de détention	50
Adresse :	N° 29	Voie	RUE SAINT GUILHEM
	Code Postal 34000	Commune	MONTPELLIER
		Pays	FR
Forme juridique	SCI	Dénomination	GRJM
N° SIREN (si société établie en France)	823305735	% de détention	36
Adresse :	N° 29	Voie	RUE SAINT GUILHEM
	Code Postal 34400	Commune	MONTPELLIER
		Pays	FR

**CENAL**  
**Société par actions simplifiée au capital social de €300.000**  
**Siège social : 6, rue Paul Baudry 75008 Paris**  
**521 392 449 RCS Paris**

---

**PROCES-VERBAL**  
**DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE**  
**DU 18 JUIN 2020**

---

L'an deux mille vingt,  
Le dix-huit juin, à 9 heures,

Les associés de la société CENAL se sont réunis au siège social, en assemblée générale ordinaire annuelle sur convocation régulière du président de la Société, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- approbation des comptes et affectation du résultat,
- rapport spécial du président,
- quitus au président,
- pouvoirs.

Monsieur Pierre Prieux, en sa qualité de président de la Société, préside la séance.

Il constate que :

- Madame Alexandra Prieux, détentrice de la nue-propriété de 13.500 actions participe à la réunion sans droits de vote,
- Monsieur Vincent Prieux, détenteur de la nue-propriété de 13.500 actions participe à la réunion sans droits de vote,
- Monsieur Pierre Prieux, détenteur de l'usufruit de 27.000 actions et la pleine propriété de 3.000 actions représente la totalité des droits de vote.

Le président de séance constate que les associés présents totalisent les 30.000 actions composant le capital. Il déclare alors que l'assemblée satisfait au quorum requis et qu'en conséquence l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Après quelques échanges sur l'activité en cours, le président de séance met aux voix les résolutions suivantes :

**PREMIERE RESOLUTION**

L'assemblée générale approuve les comptes annuels arrêtés à la date du 31 décembre 2019 et les opérations afférentes.

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité.*

**DEUXIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019, soit une perte de €69.872 au poste « report à nouveau.

Conformément à la loi, l'assemblée générale prend acte qu'aucune somme n'a été distribuée à titre de dividendes au cours des trois derniers exercices.

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité.*

### **TROISIEME RESOLUTION**

Après avoir entendu lecture du rapport spécial du président, l'assemblée générale prend acte de l'absence de conventions visées à l'article L.227-10 et suivants du code de commerce au cours de l'exercice clos.

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité.*

### **QUATRIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale donne quitus de l'exécution de son mandat au président.

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité.*

### **CINQUIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie du procès-verbal de la présente assemblée à effet d'accomplir toutes formalités nécessaires.

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité.*

\*

\*

\*

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne sollicitant la parole, le président de séance lève la séance.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal signé par le président de séance.

  
\_\_\_\_\_  
Le président de séance  
Pierre Prioux